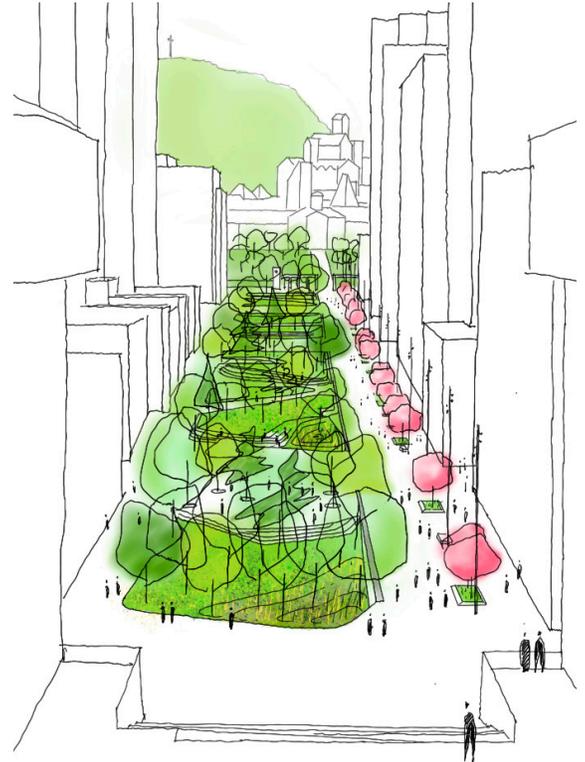
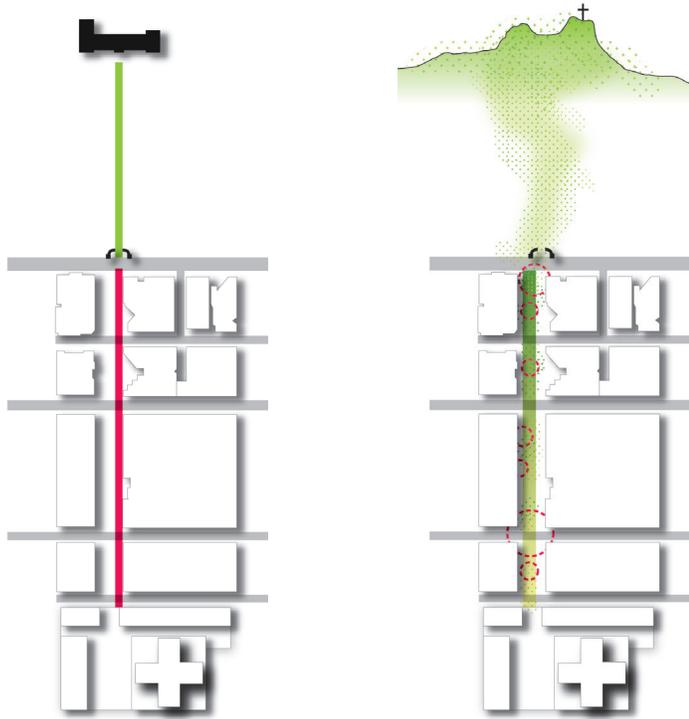


ROYAL ULTRA NATURE

Le renouvellement de l'avenue McGill College est une occasion de célébrer le rapport unique qu'entretiennent les Montréalais avec la montagne en proposant un enracinement en deux temps.

Le projet **concentre** l'archétype de l'avenue dans un axe visuel et formel de 11.5m parfaitement aligné avec le portail Roddick et l'allée principale du campus McGill, pour **libérer** un espace généreux optimal à la colonisation de la **forêt urbaine**. Cette stratégie met à la fois à l'honneur la **perspective emblématique** vers le mont Royal et offre des ambiances saisissantes émergeant du contraste que crée l'insertion de **pièces naturelles** dans le tumulte de la **ville**.

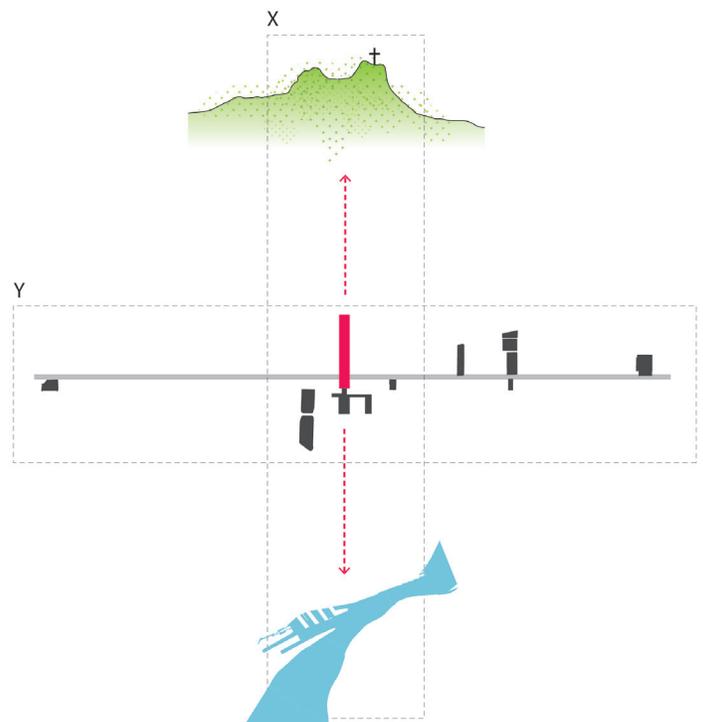


La nouvelle organisation de l'avenue prend ancrage dans le tissu urbain, et s'opère dans la poursuite et l'expression des **trois principaux axes** qui composent son paysage.

X : La **rue Sainte-Catherine**, première artère commerciale du Canada, constitue une promenade est-ouest qui relie une enfilade d'espaces publics, de places et de parcs.

Y : L'axe **Fleuve-Montagne** qui connecte la montagne, la paroi rocheuse du réservoir McTavish, le campus universitaire de McGill, la place Ville-Marie et croise le parcours de la Promenade Fleuve-Montagne, pour se poursuivre au sud dans l'axe Robert-Bourassa jusqu'au fleuve Saint-Laurent.

Z : La **géomorphologie** de la montagne au cœur de la ville ainsi que la topographie caractéristique de la terrasse Sherbrooke, deux éléments qui offrent une lecture et une compréhension en un seul coup d'œil, du relief identitaire de Montréal.



Émergeant de la rencontre des axes **X, Y, Z**, l'avenue McGill College réinventée propose une colonisation urbaine inspirée des écosystèmes de la montagne dans un amalgame où cohabitent l'animation de la ville et la poésie de la nature.

De cette opération émane une expérience à l'**échelle humaine**, mise en scène par les grandes orientations du projet :

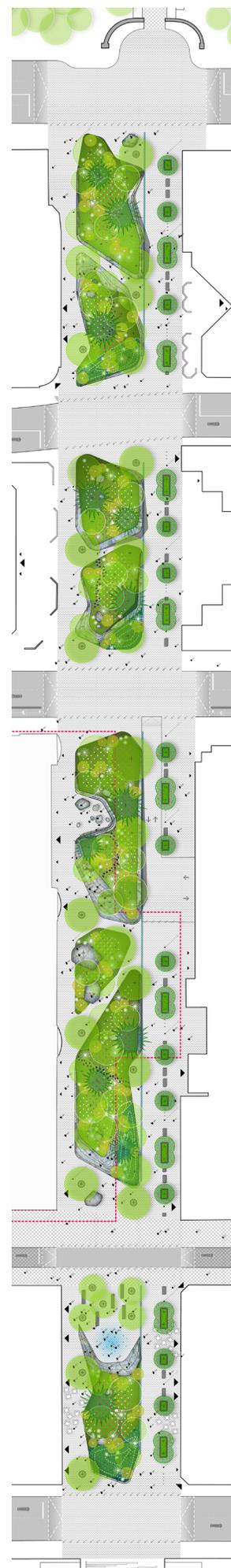
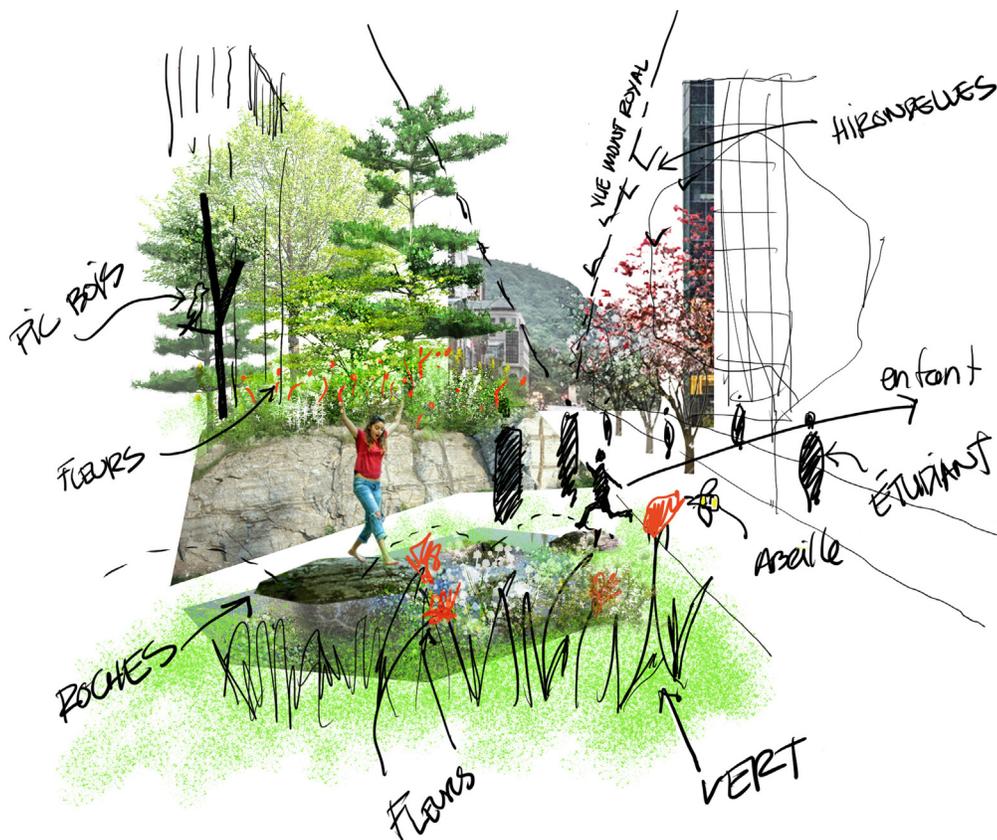
I_ Peuplée par la résurgence métaphorique de pièces topographiques, aqueuses et végétales du mont Royal, la rue nouvellement piétonnisée se convertit en espace **ultra-naturel** où la forte présence végétale alliée aux événements topographiques crée des habitats naturels riches et diversifiés, refuges pour la petite faune.

II_ L'élégance du prestigieux **axe historique** réaffirmé, offre une expérience identitaire s'inspirant de la grande qualité et noblesse de la forme urbaine, cadrant la vue sur le mont Royal et mettant en scène le face à face vibrant opposant la façade forestière au front bâti.

III_ L'expérience est résolument inusitée! L'**avenue-paysage** est ponctuée d'une série d'éléments où, telle une promenade en forêt, les éléments naturels deviennent structures ludiques invitant à un rapport allant de la contemplation à une immersion nature. Fossés, milieux humides, parois rocheuses, sous-bois, futaie, l'expérience est tout aussi surprenante que diversifiée et en évolution au fil des saisons.

IV_ L'ensemble de l'avenue est inclusive à l'éventail de **piétons urbains**, favorisant autant la circulation fonctionnelle que la déambulation. Le lieu clarifie la priorité piétonnière grâce à une surface continue qui, tel un tapis, traverse les rues transversales au niveau surélevé des trottoirs adjacents. Les dégagements visuels, l'éclairage, l'accès universel, la clarté des parcours et les bollards offrent une cohabitation sécuritaire et confortable entre piétons, véhicules et cyclistes.

V_ Les stratégies d'aménagement sont flexibles et résolues de façon **globale** en répondant simultanément à des objectifs expérientiels et techniques. Le jeu topographique de fragments naturels crée des conditions optimales pour la croissance d'une végétation luxuriante et la conjugaison avec les contraintes souterraines.



Ces orientations donnent lieu à un aménagement où la beauté jaillit de façon organique et sans coutures adressant autant la mécanique urbaine et écologique que la création d'un paysage emblématique et durable, intégrant les principes suivants :

Mise en valeur des bordures et pommeliers iconiques des années 80, et **récupération** des volumes de sols et roches excavés par le REM et autres chantiers avoisinants pour la création des moments topographiques.

Création d'évènements à travers divers dispositifs de **gestion des eaux**. L'eau crée un spectacle saisonnier en resurgissant et coulant sur les parois rocheuses ou en les glaçant en hiver. Celles-ci et les eaux de surface sont alors captées dans un caniveau ouvert au pied des parois, aboutissant sur des jardins de pluie et culminant en une fontaine de brume.

Lutte contre des îlots de chaleur urbains par le développement d'une canopée végétale foisonnante continue du mont Royal à la place Ville-Marie et la proposition d'une surface à réflectance solaire élevée.

En bref :

- Une frange verdoyante ultra-naturelle cadre la perspective sur le mont Royal.
- Une surface identitaire à l'échelle de l'avenue crée un lieu où le piéton est roi.
- Une stratégie globale met en place l'ensemble des éléments signatures dès la première phase.

